




COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

<u>Date de la convocation:</u>		22 Septembre 2020
<u>Date d'affichage:</u>		22 Septembre 2020
<u>Nombre de membres:</u>	En exercice:	8
	Présents:	8
	Votants:	8

Envoyé en préfecture le 08/10/2020
Reçu en préfecture le 08/10/2020
Affiché le 02/10/2020 
ID : 095-259500387-20201002-2020_06CR-AU

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, dans le réfectoire de l'école Alain Fournier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert Maugan.

Étaient présents :

Délégués du syndicat :

Mr. MAUGAN Gilbert, Président
Mr PRUVOT Patrice
Mme HOLLINGER Jacqueline
Mme POLLET Doriane
Mr FAUVIN Patrick
Mme VOISIN Elke
Mr DUCLOS Jean Noel
Mme FORESTIER Lucille

Mme DESHAYES Sandrine Directrice de l'école.
Mme NGUYEN Thi, Présidente des parents d'élèves.

Secrétaire de séance:

Mme FORESTIER Lucille

Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 21 Juillet 2020

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.

Délibération n° 2020-17

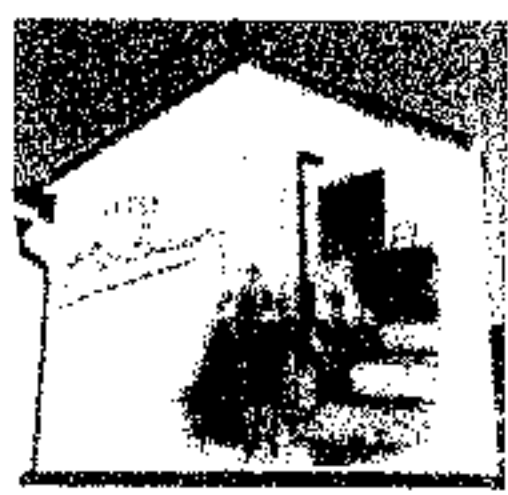
Elections du 3eme Vice-Président

M. MAUGAN Gilbert, Président du SIPEAF, ouvre l'élection du 3^{ème} Vice-Président du SIPEAF comme le stipule les Statuts du SIPEAF.

Mme HOLLINGER Jacqueline se présente comme candidat à l'élection du 3^{ème} Vice-Président.

Le Conseil Syndical,
Après avoir voté, A l'unanimité des membres présents ou représentés

élit Mme HOLLINGER Jacqueline, 3^{ème} Vice Présidente du SIPEAF.



Délibération n° 2020-19

Demande de Subvention SMDEGTVO

Afin de réaliser les travaux du Projet Rénovation/Extension de l'école Alain Fournier, il est nécessaire d'effectuer l'enfouissement des réseaux d'électricité et de communication.

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés

DECIDE d'accepter de demander une subvention auprès du Syndicat MDEGTVO.

Délibération n° 2020-20

Demande de Subvention Val d'Oise numérique

Afin de permettre d'équiper les classes en tableau numérique, Monsieur le Président, propose d'effectuer une demande de subvention auprès de Val d'Oise numérique qui permettrait d'en atténuer les coûts aux communes et d'équiper ainsi toutes les classes de l'école Alain Fournier.

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés

AUTORISE le Président du SIPEAF a demandé une subvention auprès de Val d'Oise numérique

Délibération n° 2020-21

Appel de fonds 2020 aux communes

M. MAUGAN Gilbert, Président du SIPEAF présente les éléments suivants :

Année 2020			Année 2021									
Montant du Prêt		05/10/2020	TOTAL 2020	05/01/2021	05/02/2020	05/04/2021	05/05/2021	05/07/2021	05/08/2021	05/10/2021	05/11/2021	TOTAL 2021
610 000,00 €		7 441,13 €		7 441,13 €		7 441,13 €		7 441,13 €		7 441,13 €		
240 000,00 €					2 764,93 €		2 764,93 €		2 764,93 €		2 764,93 €	
APPEL AUX COMMUNES		7 441,13 €		10 206,06 €		10 206,06 €		10 206,06 €		10 206,06 €		40 824,24 €
	TAUX		Par commune									Par commune
Bellefontaine	46,07%	3 428,13 €	3 428,13 €	4 701,93 €		4 701,93 €		4 701,93 €		4 701,93 €		18 807,73 €
Jagny sous Bois	24,34%	1 811,17 €	1 811,17 €	2 484,16 €		2 484,16 €		2 484,16 €		2 484,16 €		9 936,62 €
Le plessis Luzarches	12,83%	954,70 €	954,70 €	1 309,44 €		1 309,44 €		1 309,44 €		1 309,44 €		5 237,75 €
Lassy	16,76%	1 247,13 €	1 247,13 €	1 710,54 €		1 710,54 €		1 710,54 €		1 710,54 €		6 842,14 €
TOTAL	100,00%											40 824,24 €
Prêt TVA			Intérêt 2020									Intérêt 2021
330 000,00 €		253,00 €	253,00 €		253,00 €		244,75 €		253,00 €			750,75 €
48 000,00 €		69,92 €	69,92 €		69,92 €		67,64 €		69,92 €		69,92 €	277,40 €



Appel aux communes pour fonctionnement solde octobre 2020	
Bellefontaine	7 602,00 €
Jagny sous Bois	3 885,00 €
Le plessis Luzarches	2 102,00 €
Lassy	2 944,00 €

Prêt 2020
3 428,13 €
1 811,17 €
954,70 €
1 247,13 €

Appel aux communes en octobre 2020 fonctionnement et remboursement prêt	
Bellefontaine	11 030,13 €
Jagny sous Bois	5 696,17 €
Le plessis Luzarches	3 056,70 €
Lassy	4 191,13 €

En Octobre 2020, en fonctionnement et remboursement de prêt, les montants de l'appel de fonds 2020 aux communes seront les suivants :

- Bellefontaine :	11030.13€
- Jagny sous-bois :	5696.17€
- Le Plessis Luzarches :	3056.70€
- Lassy :	4191.13€

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des membres présents ou représentés

ACCEPTE les montants de l'appel de fonds d'octobre 2020 aux communes.

Délibération n° 2020-22

Contrôle de la Cour Régionale des Comptes **Décision Modificative n°2**

Monsieur le Président explique que M. DESBORDES, magistrat de la Cour des comptes est venu effectuer un contrôle budgétaire sur le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020 du SIPEAF, sur saisine de Monsieur le préfet.

A l'issue de l'avis n°A-9 de compte rendu de la Cour Régionale des comptes, il est proposé au SIPEAF d'ajuster et de rectifier les imputations budgétaires du budget primitif 2020.

Il convient donc de prendre une décision budgétaire modificative.

Sont proposées les écritures suivantes :

En section de fonctionnement :

En dépense :

Chap.011 Charges à caractères générales	+ 340 €
Passant de 202 043.18 € à 202 383.18 €	
Chap.66 Charges financières	+ 1 162.58 €
Passant de 2 000€ à 3 162.58 €	
Chap.022 Dépenses imprévues de fonctionnement	- 1 502.58 €
Passant de 24 879.46€ à 23 376.88 €	



En section d'investissement :

En dépense :

Chap. 21 Immobilisations corporelles Passant de 62 589.99 € à 35 770.24 €	- 26 819.75 €
Chap 23 Immobilisations en cours Passant de 2 200 080.70€ à 2 068 908.88 €	- 131 171.82 €
Chap 16 Emprunts et dettes assimilées Passant de 1 440€ à 6 837.63 €	+ 5 397.63 €

En recette :

Chap. 13 Subventions d'investissement (hors 138) Passant de 1 054 000€ à 1 030 305.10 €	- 23 694.90 €
Chap 16 Emprunts et dettes assimilées Passant de 900 000€ à 898 000 €	- 2 000€

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés

APPROUVE la décision modificative budgétaire n°2

Délibération n° 2020-23

Demande de fonds de concours à la communauté des communes

M. MAUGAN Gilbert annonce au Conseil Syndical qu'il souhaite demander à la Communauté des communes Carnelle en France un fonds de concours d'un montant de 100 000€ pour l'aider au financement des travaux d'agrandissement et de réhabilitation de l'école.

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

AUTORISE le Président du SIPEAF à faire la demande de fonds de concours à la communauté des communes Carnelle en France.

Délibération n° 2020-24

Demande de remboursement à un Agent des frais de vêtements de travail.

Mme PARMENTELOT Djahida, ayant effectué des achats de vêtements de travail dans le cadre de l'exercice de ses fonctions en tant qu'agent de restauration scolaire, demande le remboursement des frais engagés de 102.01€.

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

ACCEPTTE le remboursement des frais engagés par Mme PARMENTELOT Djahida pour 102.01€



Points divers :

Madame la directrice fait le point sur la rentrée scolaire :

- Point Effectif Rentrée Scolaire 2020/2021 :
 - PS : 14 enfants + 1 en Octobre = 15 enfants
 - MS : 10 enfants
 - GS : 19 enfants + 1 en Décembre + 1 en Janvier = 21 enfants
 - CP : 20 enfants
 - CE1 : 21 enfants
 - CE2 : 9 enfants + 1 en Janvier = 25 enfants
 - CM1 : 12 enfants
 - CM2 : 14 enfants

Au total, 119 enfants sont scolarisés en Septembre et 123 enfants seront scolarisés possiblement en Janvier 2021.

Monsieur le président fait le point sur l'avancement des travaux :

- Point Travaux du Projet Rénovation/ Extension Ecole Alain Fournier :

Les travaux ont commencé mi-juillet, le terrassement est terminé, la sécurisation du chantier par rapport aux enfants est réalisée. Les travaux de maçonnerie débuteront le lundi 5 octobre 2020.

Monsieur Duclos précise que suite à une négociation commerciale, les fourreaux électriques, téléphoniques, l'arrivée d'eau et l'assainissement ont été tirés gratuitement jusqu'au préau. Ce qui permettra une meilleure utilisation de ces locaux à la rentrée scolaire 2021.

- Accompagnateur du bus scolaire :

Monsieur Maugan rappelle que pour le transport scolaire des enfants en maternelle, il est réglementaire qu'un accompagnateur soit dans le car. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il demande si des volontaires pourraient être trouvés parmi les parents d'élèves.

Le problème du retard des cars et d'un service dégradé certains jours est évoqué (un car au lieu de deux). Ceci occasionne une perte d'un quart d'heure d'instruction.

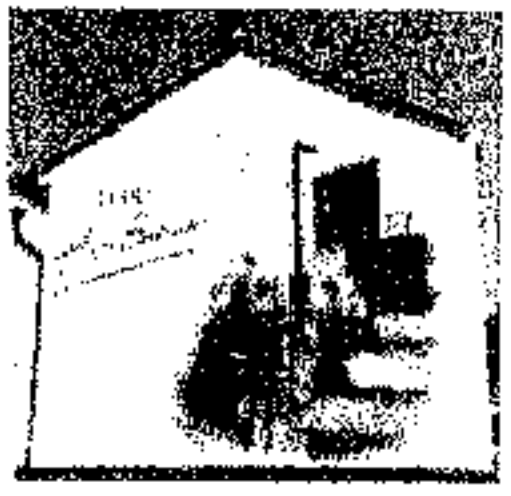
Si ce phénomène perdure, il faudra envisager une organisation différente.

Afin de rechercher une solution un comptage des enfants utilisant les cars, matin et soir, sera réalisé sur deux semaines.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 22h00.



Le Président,
Gilbert MAUGAN



APPROBATION DU PROCES VERBAL:

Mr MAUGAN Gilbert	Mr PRUVOT Patrice
Mme HOLLINGER Jacqueline	Mme POLLET Doriane
Mr FAUVIN Patrick	Mme VOISIN Elke
Mr DUCLOS Jean Noel	Mme FORESTIER Lucille